

Paris Jeudi 25 mai 1865

Manuscr. sur papier

Votre expression à mes amis pour  
de la mort de M. Vacher pris une  
manière que nous avons tous compris toute  
la nature qu'il prendrait à votre demande,  
et je vous en renvoie. Le résultat avec  
l'autre derniére de M. Chaigneau  
ne laissant aucun doute, mais nous  
n'oublierons pas que les partisans  
protestent.

Le calme des derniers moments  
n'a rien qui devient surprenant chez  
l'homme de bon sens, et sans être à  
douter de l'égarer de la mort sans  
peine il sera troublé, sans doute à  
douter d'être paisible, et sans doute à ne  
douter pas qu'il soit protestant  
malgré son caractère.

Vous ne pouvez douter de notre  
expression à l'appeler parmi  
nous; nous le ferons à notre lancé  
de demain vendredi et je m'engagerai  
de vous transmettre ce qu'il nous aura dit;

CBOR  
CENTRO DE  
DOCUMENTAÇÃO  
DE OBRAIS  
ESPIRITUAIS  
ANDRE LUIZ

Mais j'en veux pas ~~de~~ <sup>de</sup> et attend  
à nouveau pour vous ~~de~~ <sup>appeler</sup> que  
~~ce~~ de ~~votre~~ l'heure qui est celle où  
je t'aime à ses fonds d'elles, ~~de~~ <sup>de</sup> ~~que~~  
tu la perds et la perds car c'est  
probablement au moment où j'aurai  
elle telle que celle que tu es. Ton adoré

Lorsque vous avez le bonheur d'entretenir  
cette confiance avec les autres, c'est  
pour la gloire. C'est à la campagne que  
l'autre dimanche je n'ai pas vu la gloire,  
qu'il y ait trop de fare; si elle fut présente  
j'aurais demandé ma mort au <sup>CENTRE DE</sup> <sup>DISCUTENTACAO</sup> <sup>ESPIRITUALE</sup> <sup>FUNDACAO</sup> <sup>ANDE</sup>  
fils de mon père à <sup>je</sup> Jean d'Angely  
pour m'affranchir de lui et de ses dernières  
devoirs & convaincre aussi son amie et les  
nombreux amis, et l'aurei été heureux  
de faire votre connaissance. Mais  
puisque nous <sup>avec</sup> <sup>REAL FUNDACAO</sup> avons mis  
avec le bonheur de prêter à ses  
croyances spiritistes, je <sup>ne</sup> <sup>aurai</sup> <sup>pu</sup> <sup>plus</sup> <sup>de</sup> prétendre à l'espérance  
d'une consolation que vous donnez  
beaucoup d'au. Sa confiance en l'avenir  
que vous donne cette autre forte dévotion  
du divin.

de l'unité.  
Précisement Mme la comtesse, ainsi que les  
membres de sa famille, l'assurance  
de ma sympathie fraternelle  
l'accompagne.

alt

Paris jeudi 25 mai 1865.

Mon cher Monsieur,

Votre empressement à me faire part de la mort de M.<sup>r</sup> votre père me prouve que vous avez compris toute la part que je prendrais à la douleur de ses enfants, et je vous en remercie. La visite que j'ai eue dernièrement de M.<sup>r</sup> Chaigneau ne laissait aucun espoir, mais nous ne pensions pas qu'il partira si promptement.

Le calme <de ses> derniers moments n'a rien qui doive surprendre chez l'homme de bien, et son âme a dû se séparer de la matière sans peine et sans trouble ; son réveil a dû être paisible, et je ne doute pas qu'il soit promptement entré dans la lumière.

Vous ne pouvez douter de notre empressement à l'appeler parmi nous ; <nous> le ferons à notre séance de demain vendredi et je m'empresserai de vous transmettre ce qu'il nous aura dit ; mais je ne veux pas attendre ce moment pour vous assurer <que> si je ne puis assister en personne à ses funérailles, j'y <serai> par la pensée et la prière, car c'est probablement au moment où j'écris cette lettre qu'elles ont lieu.

Etant à la campagne je n'ai reçu la vôtre qu'hier soir très tard ; si elle me fût parvenue dans la matinée, j'aurais eu peut-être le temps de me rendre à S.<sup>t</sup> Jean d'Angely pour lui rendre les derniers devoirs conjointement avec sa famille et ses nombreux amis ; et j'aurais été très heureux de faire votre connaissance. Mais [...]

Puisque vous avez, ainsi que ses autres enfants, le bonheur de partager ses croyances spirites, je n'aurais <rien> pu à ajouter aux consolations que vous devez trouver dans la confiance en l'avenir que donne notre divine doctrine.

Recevez cher Monsieur, ainsi que les membres de la famille, l'assurance de ma profonde et fraternelle sympathie,

A.K.

Paris, quinta-feira, 25 de maio de 1865.

Meu caro senhor,

Sua rapidez em me informar da morte do senhor seu pai prova que o senhor compreendeu o quanto compartilho a dor dos filhos dele, e eu o agradeço por isso. A última visita que tive do senhor Chaigneau não deixava nenhuma esperança, mas não pensávamos que ele partiria tão prontamente.

A calma de seus últimos momentos não apresenta nada que possa surpreender o homem de bem, e sua alma deve ter se separado da matéria sem dor e sem transtorno; seu despertar deve ter sido pacífico, e não tenho dúvidas de que ele prontamente adentrou a luz.

O senhor não pode duvidar de nossa presteza em chamá-lo entre nós; faremos isso em nossa sessão de amanhã, sexta-feira, e me apressarei em lhe transmitir o que ele haverá de nos dizer; mas não quero esperar esse momento para lhe assegurar que, caso eu não possa comparecer ao funeral dele, estarei lá em pensamento e prece, porque é provavelmente no momento em que escrevo esta carta que ele ocorrerá.

Estando no campo, não recebi a sua carta até ontem à tarde; se ela houvesse chegado pela manhã, eu talvez poderia ter tido tempo de ir a Saint-Jean-d'Angely para realizar os últimos deveres conjuntamente com a família e os numerosos amigos dele; e eu ficaria muito feliz em conhecê-lo. Mas [...]

Já que o senhor tem, assim como os outros filhos dele, a felicidade de compartilhar crenças espíritas, nada teria a acrescentar às consolações que o senhor deve encontrar na confiança no futuro que dá nossa divina doutrina.

Receba, caro senhor, assim como os membros da família, a garantia de minha profunda e fraterna simpatia,

Allan Kardec.